LE NUMERO : 25 CENTIMES

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE, 186, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

DIMANCHE 19 AVRIL 1931

BUREAUX : ROUBAIX Téléph. 9-51, 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléph. 9-85, 3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

UN SALE TRUC

La construction d'une station radiotéléphonique au Vatican a été, sans contredit, un événement considérable. Ce n'est plus, désormais au figuré que le Pape parlera « urbi et orbi » et la diffusion des Encycliques portera au même instant la parole du Saint Père jusqu'aux confins de la chrétienté.

Mais Rome ne s'arrête pas en si beau chemin dans la modernisation et voici qu'on annonce que Pie XI a commandé à la maison Marconi une quantité importante de postes récepteurs qui seront envoyés à tous les représentants du Saint-Siège à l'étranger. Lorsqu'ils en seront munis, le Vatican leur remettra un tableau des heures durant lesquelles ils devront se tenir à l'écoute pour recevoir les instructions du Souverain Pontife.

Ce dernier marche décidément à la tête du progrès, car c'est bien la première fois qu'un chef d'Etat songe à utiliser le téléphonie sans fil pour se mettre en rapport avec ses agents consulaires. C'est, jusqu'ici, à la valise diplomatique que les chancelleries ont coutume de confier leurs messages, en même temps que les petites commissions dont les chargent les diplomates et leurs femmes.

Et les chancelleries n'ont peut-être pas tout à fait tort, car la radiophonie qui a beaucoup d'avantages, a un grand inconvénient : elle manque de discrétion et les secrets d'Etat qu'on lui confierait deviendraient vite des secrets de Polichinelle.

Puis, il faut compter avec les mauvais plaisants qui, possesseurs d'un poste d'émission, peuvent brouiller totalement tous les messages radiophonés par une station en les interférant. Le Pape n'a-t-il pas lui-même été victime de ces procédés lors de sa première radiodiffusion, que troubla de façon incivile un émetteur qui n'a pas dit son nom, mais que manœuvrait, croit-on, un homme-au-couteau-entre-les-dents !

Sans doute, la Curie romaine ne s'effraie pas de ces inconvénients. Sa diplomatie peut s'exercer dans une maison de verre et sa pensée n'a rien à dissimuler. Quant aux brouillage, elle n'entend pas rendre le bien pour le mal et les représailles de son poste à grande puissance mettraient vite fin à de telles fantaisies, qu'elles viennent de Moscou ou de Tombouctou.

Mais il y a quelque chose à quoi le Saint-Père n'a sûrement pas pensé : c'est la sphéricité de la Terre qui fait que l'heure change avec la longitude et que les gens de San Francisco prennent leur petit déjeuner au moment où nous allons nous coucher. Et l'on pourrait bien voir se réaliser pour de bon, lors de l'application de l'horaire d'écoute du Vatican, les scènes qu'imagina, voici quelques années, un humoriste anticipateur.

Ce dernier racontait qu'on avait établi un réseau téléphonique reliant le ministère de la Guerre avec toutes nos possessions coloniales et il représentait ainsi les surprises du général-ministre qui appelait à l'appareil les commandants des forces résidant loin de la Métropole :

Il est deux heures de l'après-midi, le général, après déjeuner, s'installe dans son cabinet et décroche le récepteur de son appareil téléphonique en murmurant : Ah ! nous allons voir ce qu'ils fichent en ce moment, à Saïgon ! ». Puis, il appuie sur le bouton. Il appuie deux fois, trois fois..., personne ne répond. Cependant, après dix minutes d'appels réitérés et impatients, une voix ensommeillée se fait entendre à l'autre bout du fil.

— Allo ! Saïgon ! s'écrie le général. Enfin, ça n'est pas malheureux. Qui est à l'appareil ?

— C'est l'ordonnance du commandant ici, mon général.

— Ah ! c'est vous l'ordonnance ? Et qu'est-ce que vous f... donc ? Voilà un quart d'heure que je sonne.

— Je dormais, mon général.

— Comment ! vous dormiez. Eh ! bien vous verrez ce que ça va vous coûter de dormir comme ça ! Aurez de mes nouvelles. Appelez le commandant.

— Il n'est pas là, mon général, le commandant.

— Il n'est pas là ? Et qu'est-ce qu'il fait, alors, le commandant ?

— Il dort, mon général.

— Comment, il dort ! Mille millions de tonnerres, elle est raide celle-là ! Et les hommes ? Ils dorment aussi, sans doute?

— Oui, mon général, ils dorment.

— Ça, par exemple, c'est un peu fort de café. Qu'est-ce que c'est que cette garnison où tout le monde va se coucher après la soupe. Vous figurez sûrement que parce que vous êtes aux colonies, vous pouvez passer la journée au lit.

— Mais, mon général, à l'heure qu'il est, tout le monde est couché à Saïgon.

— Comment ça, à l'heure qu'il est ? Mais quelle heure est-il donc ?

— Il est trois heures du matin, mon général.

On eut beaucoup de peine à démontrer au général qu'il n'était pas victime d'une mystification et que l'Indochine était plongée dans la nuit au moment où le soleil brillait sur la rue Saint-Dominique.

Cette fois, c'est le malheureux vicaire apostolique, l'infortuné nonce en résidence à Nankin, à Honolulu, à Montevideo, qui devra sauter du lit à des heures impossibles pour entendre les communiqués officiels que Rome lancera dans la journée et je parie bien que ce digne ecclésiastique souhaitera mille ans de purgatoire à Hertz, Branly, Marconi et, en général à tous ceux qui ont inventé et perfectionné cette T. S. F. que certains qualifiaient, il n'y a pas bien longtemps encore, de diabolique.

E. VERMEERSCH.

RENTRÉE A L'ÉLYSÉE DE M. DOUMERGUE

Le Président de la République est rentré à Paris samedi matin, à 10 h. 20. Il était accompagné de MM. Léon Bérard, garde des sceaux, et Charles Dumont, ministre de la marine. M. Doumergue a été salué, à sa descente du wagon-salon, par M. Pierre Laval, président du conseil ; tous les membres du gouvernement ; le comte Chlepowski ambassadeur de Pologne ; M. Yeshitawa, ambassadeur du Japon, etc.

Une auto a conduit M. Doumergue au Palais de l'Elysée.

D'autre part, avant de débarquer du croiseur « Colbert », qui le ramenait de Tunisie, le Président de la République a reçu des mains du contre-amiral Darlan sa marque personnelle aux initiales G. D qui fut arborée sur les bâtiments de guerre à bord desquels M. Gaston Doumergue prit passage durant son septennat, pour ses déplacements officiels.

LES CORTÈS CONSTITUANTES
réunies prochainement en Espagne

L'installation du nouveau régime se poursuit normalement. Le nouveau gouvernement est fermement décidé à réduire les dépenses aux disponibilités financières

Le Conseil des Ministres d'Espagne a tenu hier une longue séance, qui a duré cinq heures, au cours de laquelle le ministre des finances a rendu compte de ses déclarations devant le Conseil supérieur bancaire.

Le gouvernement l'a approuvé. Le gouvernement base sa confiance sur le fait que la vie reprendra son cours normal et que les craintes disparaîtront en même temps. Il n'en exigera pas moins que les responsables des abus de la dictature soient obligés de rendre des comptes. Il réparera les fautes commises par le gouvernement de Primo de Rivera en réduisant les dépenses aux disponibilités des finances et sans en compromettre l'équilibre à l'avenir.

Le ministre de la guerre a rendu compte de la démission du général Cavalcanti, président du conseil suprême de la guerre et de la marine et la désignation pour le remplacer, du général Burguete.

Le ministre de la marine a fait approuver le changement de nom des différentes unités de la flotte de guerre. Le cuirassé « Alphonse XIII » s'appellera « Républica » ; le croiseur « Alphonso », à bord duquel le roi a quitté l'Espagne,

La population de Madrid a détruit une statue représentant un roi de la Maison de Bourbon à cheval.

portera dorénavant le nom de « Libertad ».

Il a été convenu également que des mesures seraient prises destinées à permettre de déterminer les responsables des actes qui ont eu lieu pendant et après la dictature.

Le ministre des finances a déclaré que le gouvernement respectera tous les engagements financiers du gouvernement précédent et a démenti formellement le bruit d'après lequel des restrictions seraient apportées au droit de disposer des comptes courants.

Le gouvernement républicain a déjà été reconnu par l'Uruguay, le Chili le Mexique et la France.

LES CORTES CONSTITUANTES

La rumeur a circulé que les Cortès constituantes ne seraient pas convoquées avant le mois d'octobre.

Interrogé sur ce point, un ministre a répondu : « Quelle erreur, nous les réunirons tout de suite ».

LE PROBLEME UNIVERSITAIRE

Pour résoudre le problème universitaire actuel, on a créé un comité provisoire composé de quatre recteurs pris dans les différentes facultés et de quatre professeurs.

Le comité se réunira pour élire un recteur et un vice-recteur.

LA QUESTION CATALANE

A la sortie du Conseil des Ministres, M. Lerroux, ministre des affaires étrangères, a déclaré que la question catalane suit son cours dans de bonnes conditions et qu'il a été convenu que, conformément à ce qui a été décidé il y a quelque temps à Saint-Sébastien, par les républicains catalans, un projet de statut serait déposé sur le bureau des Cortès constituantes et que l'on se soumettrait à la décision adoptée par cette assemblée.

L'ATTITUDE DU SAINT-SIEGE

Jusqu'à présent, les organes officiels du Saint-Siège ont gardé le silence et ont évité toute allusion qui puisse faire préjuger de l'attitude définitive du Saint-Siège touchant la nouvelle république espagnole, mais il ne faut voir là aucune hostilité préconçue, ni contre le nouveau régime républicain, ni contre les nouveaux gouvernants.

Rome attend simplement d'être renseignée complètement par son représentant

(W. W. Ph.)

Le premier bateau espagnol arrivant au port de Marseille, arborant le drapeau républicain espagnol.

à Madrid, pour se prononcer en toute connaissance de cause.

Le nonce du Pape est revenu hier rendre visite au ministre des affaires étrangères.

C'est la troisième fois que M. Lerroux reçoit Mgr Tedeschini. Il est tout naturel qu'en présence d'un changement aussi brusque de régime, le Vatican attende un peu pour reconnaître le nouvel état de choses. Mais en présence de la reconnaissance par les autres puissances, il en arrivera certainement à vaincre ses scrupules.

Le ministre de Tchécoslovaquie a eu également une entrevue avec M. Lerroux.

LE GENERAL BERENGUER N'A PAS ETE ARRETE

Le ministre de l'intérieur a communiqué samedi, à trois heures du matin, une note disant que le général Berenguer, ancien président du Conseil, s'était présenté devant lui à une heure du matin pour déclarer que les journaux annonçant sa fuite à l'étranger, il estimait de son devoir de se présenter devant le gouvernement et de demander son emprisonnement immédiat.

(Lire la suite en sixième page)

Saint-Quentin va inaugurer un monument à Jeanne d'Arc

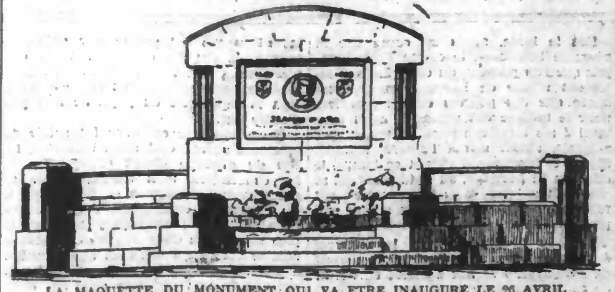

LA MAQUETTE DU MONUMENT QUI VA ETRE INAUGURE LE 26 AVRIL

En l'honneur du 500e anniversaire de Jeanne d'Arc, et de son passage à Saint-Quentin, après qu'elle eut été faite prisonnière à Compiègne, un monument en souvenir de cette héroïne sera inauguré le 26 avril à Saint-Quentin. Une plaque de bronze, offerte par les A.C. écossais y sera apposée. A cette cérémonie, la musique du 51e d'infanterie prêtera son concours. De nombreux écossais y participeront, notamment le major Barclay, du « Blackwach » et le colonel Claud Hamilton, l'un des chefs de l'armée écossaise.

Le mémorial, œuvre de MM. Bacquet père et fils, est élevé à l'angle du boulevard Roosevelt et de la rue de Beaudreuil.

Voici le programme général des fêtes du 26 avril, tel qu'il a été définitivement dressé par le Comité d'organisation dans sa dernière réunion.

Le matin : A 9 h. 30 : Bénédiction de la plaque et du Mémorial.

A 10 heures : En la basilique, grand messe solennelle.

A 10 h. 30 : Au Casino, rue de la Fère, réception de la Musique du 51e d'infanterie.

A 11 h. 15 : Au monument aux morts, remise d'une gerbe par le Comité et ses invités.

A 11 h. 25 : La musique du 51e montera la rue d'Isle aux accents de la marche du 87e Concert sur la Grand'Place.

A 12 heures : Réception à la gare des délégations officielles.

A 12 h. 15 : Réception officielle à l'Hôtel de Ville des personnalités officielles.

A 12 h. 30 : banquet.

L'après-midi : A 14 h. 30 : Rassemblement des sociétés place Sabœul.

A 14 h. 45 : Départ du cortège.

A 15 heures : Cérémonie de l'inauguration du Mémorial.

A 17 heures : Concert au kiosque des Champs-Elysées par la musique du 51e régiment d'infanterie.

UN MONUMENT du Souvenir à la Faculté des Lettres de Lille

M. Georges Lefèvre fut le doyen très estimé de la Faculté des Lettres de 1906 à 1929. Il était professeur de Philosophie.

Pour honorer sa mémoire, l'Université de Lille a confié au maître sculpteur M. Blaise le soin de faire un médaillon. Cette œuvre adhérente à une stèle en

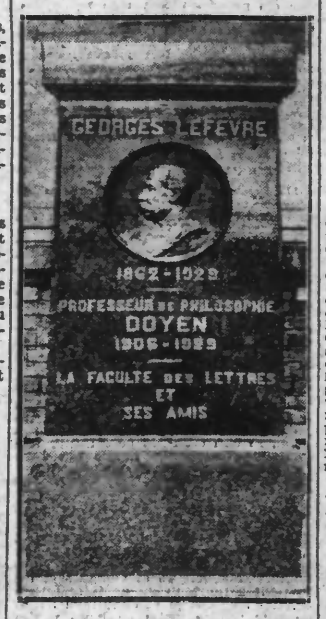

Le monument à la mémoire de M. le doyen Georges LEFEVRE, qui a été inauguré hier, dans la cour de la Faculté des Lettres, à Lille.

marbre rouge a été érigée dans le péristyle de la Faculté des Lettres.

Hier, à 14 h. 30, MM. Chatelet, recteur, Sorre, doyen de la Faculté des Lettres ; Meege, doyen de la Faculté des Sciences ; Duez, doyen de la Faculté de Droit ; Dubois, doyen de la Faculté de Médecine ; Potez, Benoit, Guerlaut de Jler, de Saint-Léger, Delatter, Henne, Gay, professeurs à la Faculté des Lettres, Parisel, professeur à la Faculté des Sciences ; le général Becker ; Mme Pavièrez ; MM. Raoust, Fauchè, proviseur au lycée Faidherbe ; Anticen et Roseau, secrétaires honoraires de l'Université ; Eufemer, secrétaire ; Deudart, Aïcoll, professeur à la Sorbonne ; Piquet, professeur honoraire.

M. Sorre, doyen de la Faculté des Lettres présidait la cérémonie. Il présenta les excuses des personnalités absentes et honora M. G. Lefèvre en termes choisis.

M. Potez, professeur à la Faculté des Lettres et qui fut l'ami pendant trente ans de M. G. Lefèvre, narra des souvenirs communs et parla de son vénéré maître avec émotion.

M. Châtelet, recteur, exalta l'œuvre du regretté doyen.

ENFIN ! c'est aujourd'hui que paraît en 2e page notre admirable roman du PAYS DES MINES :
LA FIANCÉE VEUVE

ÉVADÉS DU PATRONAGE DE MARCQ-EN-BARŒUL, TROIS PUPILLES ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Sa péniche étant amarrée à BOUCHAIN, M. Alphonse Janssens, marinier, eut son attention attirée par un bruit venant d'un bateau voisin et dont il savait le propriétaire absent.

M. Janssens s'approcha et vit un jeune homme qui lançait une casserole par dessus bord, vers une prairie où jouaient deux jeunes garçons.

A la vue de M. Janssens, le jeune homme qui se disposait à dérober d'autres objets, prit la fuite en s'élançant dans la prairie.

Le batelier se mit à sa poursuite ; il le rejoignit, l'appréhenda et avisa son chef de chantier, M. Georges Boda, qui prévint la gendarmerie.

Interrogé, le jeune homme déclara se nommer Paul Carlier, 16 ans, pupille du patronage de MARCQ-EN-BARŒUL. Il ajouta qu'il s'était évadé de ce patronage lundi dernier avec Arthur Pluche, 13 ans, Charles Dusottier, 11 ans, et Subermeau ; ce dernier les avait quittés à ORCHIES pour se rendre à HELLEMMES-LEZ-LILLE chez ses parents ; depuis leur départ de Marcq-en-Barœul, ils avaient vécu de mendicité et couché dans les meules ou les bois.

La gendarmerie de Bouchain se mit à la recherche de Pluche et Dusottier qui furent vite retrouvés et remis à l'autorité locale pour être reconduits à Marcq-en-Barœul.

Quant à Carlier, il fut maintenu en état d'arrestation pour tentative de vol et vagabondage.

Conduit devant M. le Procureur de la République, à VALENCIENNES, il a été incarcéré à la maison d'arrêt.

SEPT VICTIMES D'UN ACCIDENT DE MINE

Dans la mine de charbon de Pills Saint Ivan, un puits s'est effondré.

Quatre mineurs ont été tués et trois légèrement blessés.

Une enquête est ouverte.

LE RETOUR A PARIS DE L'AVION « TANGO »

L'aviateur Paillard arrivé la veille à Oran, par le paquebot « Lafertère », est parti samedi matin, à 8 heures, pour la voie des airs, ramenant à Paris l'avion « Tango » qui vient de battre le record mondial de distance en circuit fermé, que détenait l'aviateur Bossoutrot.

L'ingénieur Galtier et le mécanicien Laversin sont aussi à bord de l'avion.

LES DERNIÈRES "JOURNÉES" à la Foire Commerciale de Lille

Ce furent, hier, celles des Voyageurs et Représentants de Commerce, de l'Artisanat rural et des Vieillards des Hospices de Lille

La Foire commerciale de Lille de 1931 touche à sa fin. Aujourd'hui, ce sera la journée de clôture. Hier, samedi, on assista tour à tour, le matin, à une réception amicale des vieillards des hospices de Lille, à qui le Comité de la Foire avait tenu à rendre hommage pour une vie toute de labeur ; l'après-midi, à une réception des divers syndicats des voyageurs et représentants de commerce, répartiteurs indispensables des richesses produites par l'industrie, et à différentes manifestations dont cette « l'Artisanat rural.

On lira ci-dessous le compte rendu de ces manifestations qui revêtirent un certain apparat.

LA JOURNEE DES VOYAGEURS ET REPRESENTANTS DE COMMERCE

En cette veille de clôture de la Foire Commerciale, avait lieu samedi la « Journée des Voyageurs et Représentants de Commerce ». Cette journée débuta à 12 h. 30 par un grand banquet à la salle des fêtes de la Foire.

Ce banquet se déroula sous la présidence de M. Louis Delepoulle, président du Comité de la Foire, ayant autour de lui, MM. Fièvet, de l'U.S.N. ; Richard Coolen, adjoint au Maire de Lille, représentant M. Roger Salengro ; Edouard Bouchery, commissaire général du Comité de la Foire ; Maurice Merainy, secrétaire du groupement corporatif des Syndicats de voyageurs et représentants de la première région économique ; MM. Prosper Ravet, président du Syndicat des voyageurs et représentants de la région du Nord de la France ; P. Scriban, du Syndicat de l'alimentation de l'arrondissement de Lille ;

Les représentants et voyageurs de commerce après leur réception à la Foire Commerciale de Lille. On voit, au centre du premier plan, M. Fièvet, président du groupe du Nord de l'U.S.N., ayant à sa droite, M. L. Delepoulle, président du Comité de la Foire et à sa gauche, M. Coolen, adjoint au maire de Lille.

Alphonse Swash, président du Syndicat des vins et spiritueux ; H. Boissonin, président du groupe du Nord du Syndicat de la chaussure ; Colin, du Syndicat de Roubaix-Tourcoing ; Werquin, du Syndicat l'Avenir de Verquin ; A. Blechner du Syndicat libre ; J. Deplerre du groupe du Pas-de-Calais de l'U.S.N. ; Jean Charbonnier, président du groupe amical du Nord de la Société de Secours Mutuels des Voyageurs de Commerce etc... Parmi les convives et à titre uniquement de voyeur de commerce, se trouvait M. Coutel, député du Nord.

Au dessert, un assez grand nombre de membres de la corporation, dont M. Canonne, du Syndicat National qui n'avaient pu assister au banquet, vinrent dans la salle des fêtes sabler le champagne avec les convives.

A l'heure des toasts, M. Louis DELEPOULLE, salua les représentants des Syndicats des Voyageurs et Représentants de Commerce, ajoutant : « Les Foires, sont une vieille chose mais qui va se renouvelant continuellement à travers les siècles de la création de la Foire Commerciale il y a sept ans, et le développement pris depuis lors par cette entreprise sous l'égide de MM. Edouard Bouchery et L. Delepoulle.

Le banquet terminé, les voyageurs et représentants de commerce visitèrent les stands de la Foire Commerciale.

ARTISANAT RURAL ET CONFÉRENCES DIVERSES

Trois conférences eurent lieu au cours de la journée de samedi, à la Foire Commerciale. La première, se déroula à 11 h. en la salle du Congrès, sur l'organisation de la vente par M. Milhaud-Samuel.

En ce qui concerne la « Journée de l'Artisanat Rural », à 16 h. 30, M. Vandervynck, ingénieur en chef du génie rural faisait une autre conférence sur l'utilisation du froid artificiel, à la ferme, à la brasserie et dans diverses industries.

Enfin, notons une importante conférence qui intéressa grandement l'auditoire et qui fut faite par Mlle Paulette Bernège, sur « L'organisation de la Maison Moderne ». La conférencière décrivit à merveille la jolieuse et le pratique dans intérieur moderne logiquement agencé selon les nouvelles formules adaptées à la vie actuelle. « Simplicité, confort réel, allégement du travail et de la décoration » telle la formule.

LA RECEPTION DES VIEUX DE L'HOSPICE

C'est une touchante tradition vieille de quatre ans seulement mais qui durera certes, on nous en a donné hier l'assurance, — que celle qui consiste à faire participer les déshérités de la vie, réfugiés en nos Hospices, aux joies de la Foire Commerciale.

En vertu de cet usage voulu par les dirigeants de la Foire Commerciale, 829 hospitalisés (529 hommes et 300 femmes) des divers Hospices de Lille : Hospice général, Hospice Comtesse, Hospice des Incurables, Hospice Gantois, étaient réunis à 9 heures du matin dans la grande salle des fêtes de la Foire Commerciale.

Le coup d'œil de cette assemblée évoquait l'image mélancolique d'existences qui furent laborieuses et qu'éclairait comme d'un rayon de soleil, un rayon de joie. Le cœur du peuple, simple et bon, va facilement à quiconque l'aime et lui prouve son affection par un geste de fraternité véritable.

Pâlables visages de vieilles aux yeux pleins de pensée intérieure qui semblent réfléchir dans le passé !...

Corps fatigués, ployés sous le faix de la vie, sous le poids du travail, sous les luttes quotidiennes !...

Yeux de bonté que ravive aujourd'hui une étincelle de bonheur !...

EN HAUT : Les vieilles et vieux des Hospices visitant à la Foire, le pavillon de la Manufacture des Tabacs, sous la conduite de MM. Salengro, député-maire et Dompsin, président des Débitants de tabac, que l'on voit au centre de la photo. — EN BAS : Les hospitalisés dans la salle des fêtes de la Foire avant les vins d'honneur et la distribution de tabacs.

dans notre pays. Nous avons l'espoir de faire la Foire Commerciale de Lille de plus en plus vivace. Et vous y contribuerez pour votre part. Je vous exprime nos sentiments de cordialité et de dévouement. » En terminant, M. Delepoulle mit en relief le remarquable effort de M. Edouard Bouchery, commissaire général de la Foire. »

M. FIEVET, président du groupe du Nord de l'U.S.N., remercia la direction de la Foire de Lille de son accueil si aimable, et de l'entrée gratuite de la Foire accordée aux tisserières de la carte du Syndicat des Voyageurs. Il fit valoir l'utilité des voyageurs de commerce dans la répartition des marchandises, comme intermédiaires. Il leva son verre à la collaboration toujours plus étroite des voyageurs de commerce, des maisons qu'ils représentent et de la Foire Commerciale.

M. COOLEN, adjoint, représentant le maire de Lille, salua la corporation des voyageurs et représentants de commerce, fit les éloges de ce métier plein d'incertitudes. M. Coolen rappela les conditions

Voilà ce que nous avons vu dans le hall des fêtes de la Foire Commerciale...

On attend M. Roger Salengro, député-maire de Lille et on s'apprête à lui faire fête. MM. Louis Delepoulle, président du Comité de la Foire Commerciale ; Edouard Bouchery, commissaire général sont là, entourés de MM. Dompsin, conseiller municipal ; Dujardin, conseiller d'arrondissement ; Rouse, vice-président du Syndicat des débitants de tabac ; Ottelaer, secrétaire administratif ; Bonte, architecte de la Foire Commerciale, etc...

A 9 h. 30, arriva M. Roger Salengro accueilli par une salve d'applaudissements. Il est certes, M. le Maire de Lille est populaire parmi les vieux travailleurs réfugiés dans les hospices.

M. Louis Delepoulle parlant au nom du Comité de la Foire et s'adressant aux vieillards des hospices, déclara : « C'est un honneur pour moi de saluer respectueusement au nom du Comité de la Foire, les vieux travailleurs que vous êtes.

(Lire la suite en deuxième page)

LE CURIEUX Musée zoologique du vieux garde de Mouchin

« L'homme est né chasseur », nous disait hier un brave homme de garde privé d'une des nombreuses forêts qui environnent Marchiennes.

« Voyez le propriétaire de ce bois, nous disait-il encore ; la plus forte sensation qu'il éprouve c'est lorsqu'il contemple le gibier tué par lui. La plaine inculte, la forêt silencieuse, le marais tranquille, la cabane faite de branchages sont son

Le garde FLEURY, et une des pièces de son musée, un superbe faucon, tué par lui.

domaine et c'est là qu'il aime vivre, attendant le gibier qu'il poursuit et avec lequel il lutte de ruse et d'adresse. Au crépuscule, devant les bûches qui pétillent au milieu de l'âtre, il vide son carnier de ses « trophées » du jour et, aspirant encore l'odeur de la poudre, il admire avec extase son œuvre.

» Le lendemain matin, la fièvre de la battue de la veille le reprend dès que le jour se lève et le voilà reparti à l'aventure, en quêtes de faisans, de perdreaux ou de lapins ; c'est là toute sa vie. »

Pour sa part, ce brave garde, M. Charles FLEURY, de Mouchin, compte de nombreux exploits cynégétiques à son actif ainsi qu'en témoigne le véritable musée zoologique qui orne sa demeure.

Dans la maisonnette de M. Fleury, en effet, des centaines de bêtes, empaillées, étiquetées, classées avec goût, attirent l'attention des quelques rares visiteurs qui ont l'occasion de pénétrer dans cette habitation perdue, à l'orée du bois Bécu. « Toutes n'ont pas été prises dans les boqueteaux avoisinants », nous assure le vieux garde Fleury, un octogénaire qui, depuis 46 ans, assure la surveillance des propriétés de M. César Varlet. « L'aigle royal que vous voyez là, nous explique-t-il, a été abattu il y a dix-huit mois dans les environs de Dunkerque par mon petit-fils Kléber Dhainaut. Les aigles « Jean le blanc », « Balbuzard » (aigle pêcheur), le « Gypaète barbu », dont l'envergure atteint presque trois mètres, m'ont été offerts par des amis.

— Des aigles dans nos bois ?...

« Ils sont rarement rencontrés, mais il en vient de temps en temps, ajoute M. Fleury et mon collègue Fernand Henno, le garde de M. Crespel, de Genech, en a tué un fameux l'hiver dernier. A peu près à la même époque, j'abattais cette buse et mon petit-fils tuait un « Grand-Duc », le plus fort, le plus redoutable des rapaces nocturnes. »

Ce dernier animal, très rare en France, mesure près d'un mètre et voisine dans l'armoire vitrée avec d'autres Ducs, hiboux plus petits, des éperviers de grandeurs différentes, un « Chevalier Combattant », des buses encore, un milan noir, un milan royal, un busard Harpage, un busard Saint-Martin, une « bondrée » (sorte de buse), un héron, des canards sauvages, des faucons, dont le vol rapide, le bec robuste, les ongles recourbés et acérés contribuent si puissamment à leur donner la force, l'adresse et le courage. Voici encore un « milan royal », un « Kobes », une « Cresselle », un « Hobereau », des hiboux encore et toujours, un « autour », des geais », une « pie grièche », des oiseaux migrateurs : bécasses, bécassines, grives, cailles, oiseaux d'eau, des oiseaux provenant des pays chauds.

Dans la partie basse des meubles, voici, enfin, les bêtes à poils de toutes espèces : loutres, blaireaux, fouines, putois, martres, écureuils, loirs, etc., etc...

Tout ce que peut comporter un musée de Zoologie est là curieusement rassemblé dans la petite et modeste demeure du vieux garde, cachée à la lisière du bois.

E. L.

Tribunal de Première Instance de Béthune

EXTRAIT

Par jugement rendu contradictoirement en la 3me Chambre de ce Tribunal jugeant en police correctionnelle le 13 mars 1931,

Le nommé MOUTON Marcel 33 ans, cultivateur, demeurant à Divion, « lieu dit la Pépinière » a été condamné pour avoir, à Divion, 1° le 8 août 1930, falsifié du lait par addition d'eau dans la proportion de 10 % et exposé mis en vente ou vendu ledit lait ainsi falsifié,

2°) le 28 octobre 1930, falsifié du lait par écrémage dans la proportion de 35 % environ et exposé mis en vente ou vendu ledit lait ainsi écrémé,

Est huit jours d'emprisonnement avec sursis en une amende de cinq cents francs, au paiement des dépens et aux dépens.

Le Tribunal a ordonné l'insertion d'un extrait du jugement en première page dans les journaux « l'Echo du Nord », « le Réveil du Nord », « la Dépêche » et « la Petite Gironnois » sans que le coût de chaque insertion puisse excéder deux cents francs et l'affichage, pendant sept jours, à la porte du domicile du condamné ainsi qu'à celle de la Mairie de Divion avec défense d'enlever les dites affiches avant l'expiration du délai.

Par application des articles 1, 2, 7 de la loi du 1er août 1905, 3 et 4 du décret du 25 mars 1924, 194 du Code d'Instruction Criminelle, 9 de la loi du 27 juillet 1867, modifié par la loi du 28 décembre 1926, 34 de la loi du 27 décembre 1927, 1, 2 de la loi du 26 mars 1931.

Vu au Parquet :
Pr le Procureur de la République,
GIFFARD.

Pour extrait conforme :
Le Greffier en chef,
L. DUHAMEL.